

VENDREDI 23 NOVEMBRE 2018 • BRUXELLES

VRIJDAG 23 NOVEMBER 2018 • BRUSSEL



SERVICES DE PAIEMENT

Proposez des solutions innovantes
et conformes à vos clients

BETALINGSDIENSTEN

Bied innovatieve en compatibele
oplossingen aan uw klanten

RÉDUCTION
75 € HT

POUR TOUTE INSCRIPTION
REÇUE AVANT LE 5/10/18
(CODE 241117 EARLY2)





Joan Carette
Partner
OSBORNE CLARKE

Le marché des paiements traverse depuis plusieurs années de profonds changements, dus non seulement aux **évolutions technologiques**, mais aussi à la **concurrence de plus en plus importante du secteur non financier**. Alors que l'impact de la directive 2015/2366 concernant les services de paiement dans le marché intérieur (la « PSD2 ») ne s'est pas encore complètement fait ressentir, de **nouveaux moyens de paiement** et de nouveaux **acteurs** continuent de voir le jour, constituant autant de **défis** et d'**opportunités** pour le secteur.

En parallèle, l'implémentation de la PSD2 suscite encore de nombreuses questions, tant au niveau **juridique** qu'**opérationnel** et technique.

En faisant le point sur ces différentes questions et **évolutions**, l'objectif du présent séminaire est de permettre aux entités concernées de se préparer aux changements futurs et d'apporter des **réponses pragmatiques** aux défis que pose la mise en œuvre de la **PSD2**.

POUR QUI ?

Au sein des banques, institutions financières, FinTech, entreprises et retailers :

- Membres de la direction
- Responsables des moyens / services de paiement et leurs collaborateurs
- Head of cards and payments solutions
- Juristes et compliance officers
- Business Development Managers
- Digital / Payment Product Managers
- Marketing Managers
- Security / Privacy Managers et DPO
- Responsables et spécialistes des paiements
- Head of digital banking
- Consultants et avocats spécialisés

Toutes personnes concernées par les paiements, cryptomonnaies, ou la blockchain en matière financière.

POURQUOI ?

- Les nouvelles tendances en matière de paiements ainsi que les exigences de la PSD2, des RTS et des réglementations belges concernant le secteur des paiements apportent des défis en matière de conformité réglementaire et de compétitivité. Pour vous aider à relever ceux-ci, nous vous proposons cette journée. Mesurez, dès à présent, les conséquences concrètes sur votre business.

COMMENT ?

- La remise d'un support écrit spécialement élaboré pour les besoins de la journée de conférence
- Une occasion unique de networking avec les intervenants et vos pairs
- L'alternance d'exposés et de débats garantit une véritable interactivité

DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE FORMATION

Envoyez d'ores et déjà, toutes vos questions à jfdesaintmarcq@ifexecutives.com

Opleidingsverstrekker geaccrediteerd door de FSMA – accreditatienummer 500036 B-A: 1 punt per uur



VRIJDAG 23 NOVEMBER 2018 - BRUSSEL

STUDIEDAG VERZORGD DOOR:

Joan Carette, Partner - OSBORNE CLARKE

8.30 Onthaal van de deelnemers**8.45** Inleiding door de Voorzitter**9.00****Quelles sont les évolutions législatives à venir en matière de paiement et de cryptomonnaies ?****9.30****Omzetting van de PSD2 - teksten in Belgisch recht: context, belangrijkste wijzigingen, nieuwigheden en moeilijkheden bij de tenuitvoerlegging**

- Wat zijn de nieuwe wettelijke ontwikkelingen op het gebied van betaling(sdiensten)?
- Welke Koninklijke Besluiten, circulaire en andere maatregelen zijn van toepassing/ zijn te verwachten?
- Stand van zaken zes maanden na de inwerkingtreding van de wet van 11 maart 2018
- FinTech Single Point of Contact NBB/FSMA

Isabelle Meau

Analist

NBB- BNB

10.00**Accès aux comptes : implémentation pratique, actualité et challenges**

- Consentement et accès aux comptes : quelle position adopter pour les différents acteurs (gestionnaire de compte et TPP) ?
- Comment gérer la période de transition ? Quels sont les droits et obligations des différents intervenants pendant celle-ci ?
- Quel impact pour les gestionnaires de comptes en pratique (adaptation des conditions générales...) et comment peuvent-ils se préparer pour être prêts à la fin de la période de transition ?
- Quels développements sur le marché depuis l'entrée en vigueur de la loi du 11 mars 2018 ? Quels développements concernant les API ?
- Quelles sont les conditions d'exemption des mécanismes de fall-back ?

Begoña Blanco SánchezHead of Payments - Product Management
Daily Banking

ING BELGIUM

Joan Carette

11.00 Koffie-networking**11.30****Sterke klantauthenticatie (SCA): regelgeving en mogelijkheden?**

- « Strong customer authentication » in de praktijk: wat zijn de eisen en hoe goed implementeren?
- Hoe kunt u de dynamische link implementeren?
- Wanneer kunnen betalingsdienstaanbieders geen gebruik maken van sterke authenticatie?
- Welke risico's zijn er te voorzien met betrekking tot nieuwe en toekomstige betaalmiddelen?

Anthony Verhulpen

Senior manager - Financial Services & Legal Regulatory

EY

Diederik Bruggink

Senior Adviser Payments

EUROPEAN SAVINGS AND RETAIL BANKING GROUP AND WORLD SAVINGS AND RETAIL BANKING INSTITUTE

12.30 V&A**12.45** Lunch**14.00****Nieuwe betalingstrends: casestudies, veiligheidsrisico's en uitdagingen**

- Instant payment
- Contactloze betalingen
- Cryptogeld

Marieke van Berkel

Head of Department RETAIL BANKING, PAYMENTS, FINANCIAL MARKETS DEPARTMENT

SECRETARIAT GENERAL OF THE EUROPEAN ASSOCIATION OF CO-OPERATIVE BANKS (EACB)

15.00**Blockchain et services de paiement : opportunités, risques et travaux à réaliser**

- Quelles mesures avez-vous intérêt à adopter à la suite du nouveau FinTech Action Plan ?
- Impact des nouvelles technologies sur les marchés financiers et les services de paiement
- Quels sont les caractéristiques et intérêts de la révolutionnaire blockchain ?

Benoit Abeloos

Policy Officer Blockchain, FinTech, Startups and Innovation

EUROPEAN COMMISSION

16.00 Koffie-networking**16.15**  Panel de discussion**Le monde des paiements dans le futur – quels enjeux pour les banques face aux fintechs start-up, paiement instantané, cryptomonnaies, GAFAs et autres systèmes de paiement externalisés ?**

- Vers quels moyens de paiement se dirige-t-on ? Betalings, sociale netwerken en social payments...
- Le rôle des banques post PSD2 - quel sera le paysage bancaire et monétique dans les années à venir ? Quels modèles de collaboration pour les fintech et les banques ?
- Comment les banques et les acteurs de paiement traditionnels compensent-ils les pertes de revenus ? Vers quoi doit évoluer leur rôle à l'égard du client ?
- Quel avenir pour le marché unique des paiements ? De l'euro au crypteuro ?
- Quel contrôle prudentiel est mis en place pour les nouveaux acteurs ?
- Instant payments: wat leert ons de ervaring van de Verenigd Koninkrijk?
- Welke middelen zijn door de Euro Retail Payments Board geïdentificeerd om technische en juridische belemmeringen aan te pakken?
- Wat zijn de beste manieren om PSD2 en GDPR te verwoorden?
- Wat zijn de nieuwe juridische uitdagingen (slimme contracten, GDPR en het recht om te vergeten, private blockchain-regels, A.I.,...)?
- Acces PSD-2 : quel est le point de vue de la Fintech ?

MODERATOR :**François De Witte**

Founder and Senior Consultant

FDW CONSULT

Managing Director & CFO

SAFE TRADE HOLDING

PANELISTS :**Gert Heynderickx**

Legal Counsel and Company Secretary

EUROPEAN PAYMENTS COUNCIL (EPC)

Sébastien de Brouwer

Executive Director

FÉDÉRATION BANCAIRE EUROPÉENNE

Cédric Nève

Co-founder

DIGITEAL/TEAL IT

Nicolas Quarré

Co-founder

ACCOUNTABLE

17.15 V&A**17.30** Afronding van de studiedag

INFORMATIONS PRATIQUES

IFE est une marque du groupe
ABILWAYS

Scannez ce code
et retrouvez-nous
sur votre
smartphone



Renseignements programme

Jean-Félix de Saint-Marcq – jfdesaintmarcq@abilways.com

Renseignements et inscriptions

IFE BY ABILWAYS

Rue de la Science, 41 - 1040 Bruxelles

Tél. : +32 (0)2 533 10 20

Fax : +32 (0)2 534 89 81

infoclient-ife@abilways.com

Participation (+ 21 % TVA)

750 € HT

75 € HT de réduction pour toute inscription reçue avant le 5/10/18 (code promo : 241117 EARLY2)

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par virement à notre banque - BNP PARIBAS FORTIS, agence Quartier-Léopold, Place du Luxembourg, 14, B-1050 Bruxelles, compte BE98210004689293, au nom d'EFEB SA/NV, avec mention du numéro de la facture.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Le groupe Abilways (IFE Belgique, IFE Luxembourg, EFE, CFPJ, ISM, ACP FORMATION, PYRAMYD, IDCC, ABILWAYS DIGITAL) est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits.

IFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CGV sont consultables sur notre site www.ifebelux.be. Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 08/12/92 modifiée sur le respect de la vie privée et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à cette adresse correctionbdd@ifexecutives.com ou par téléphone au 02 533 10 20 ou par courrier postal à l'adresse suivante : 41, rue de la Science – 1040 Bruxelles. Science – 1040 Bruxelles.

J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires du groupe Abilways

Conditions générales de vente

Remplir ce bulletin d'inscription vaut acceptation des CGV disponibles sur notre site Internet www.ifebelux.be ou par courrier sur simple demande.

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

Date et lieu de la formation

VRIJDAG 23 NOVEMBER 2018 - BRUSSEL

Attention : le lieu de la formation est susceptible d'être modifié. Merci de vous référer à la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la formation.

* Indispensable pour vous adresser votre convocation
Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.



Pour modifier vos coordonnées

Tél. : +32 (0)2 533 10 20 - E-mail : correctionbdd@ifexecutives.com

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées.

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la conférence « **Services de paiement** » (code 241117) du 23 novembre 2018

OUI, je m'inscris avant le 5/10/18 et je bénéficie de 75 € HT de réduction (code promo : 241117 EARLY2)

Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom _____

E-mail* _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

Nom et prénom de votre responsable juridique _____

Société _____

N°TVA _____ Secteur d'activité _____

Effectif site _____

Adresse _____

Code postal Ville _____

Tél. _____ Fax _____

N° de GSM _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Signature et cachet obligatoires :